

MERDRIGNAC EXPRESS



Une nouvelle signalétique de Ville pour Merdrignac

DANS CE NUMÉRO

Vie municipale et Vie quotidienne

Vie culturelle : média-

thèque et cinéma

Actualités communautaires

Comptes-rendus des Conseils Municipaux 25/01/23; 27/02/23 et 01/03/23

Urbanisme

Infos pratiques et Agenda 15

16

7—15

6

MÉMO VIE MUNICIPALE

Prochains Conseils Municipaux:

Mercredi 29 mars [*Vote du Budget*] Mercredi 26 avril Mercredi 24 mai

Erratum Merdrignac Express 207 : le nom de Marie Pouessel manquait à la liste des médaillés du travail.

Merdrignac Express Février-Mars 2023 - n°208 - Tiré à 905 exemplaires - Directeur de la publication : Eric Robin, Maire de Merdrignac Rédaction, conception : service communication ©crédits photos : ©Anthony Maudet / Pixabay

SIGNALÉTIQUE

Vous l'avez sans doute déjà remarquée...la toute nouvelle signalétique a fait son entrée dans la commune.

Tout en contraste, les lettres blanches sur fond noir permettent de bien distinguer les panneaux installés pour faciliter le repérage des différents services de la commune.

La mairie a travaillé avec la société AMOS pour la réalisation et MDO Maîtrise D'ouvrage pour l'installation pour un montant de 59 588 € pour la lère tranche.

LANCEMENT DE 2 ZONES D'HABITAT

Pour répondre au besoin en logement et accueillir de nouveaux habitants sur notre commune, deux nouvelles zones d'habitat sont en cours, l'une au hameau de la Héronnière, l'autre au hameau de la ville Hubeau

Du printemps à l'été 2023, les travaux du hameau de la Héronnière verront sortir de terre 23 lots et 1 collectif destiné aux jeunes travailleurs, pour un montant estimé à 716 462 € HT.

Pour le hameau de la Ville Hubeau les travaux s'étendent sur la période de mars à juin 2023, pour un montant estimé à 716 462 € HT.

Ainsi, ce sont 13 lots collectifs qui sont proposés à la vente.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE : MODIFICATION DU PLUI-

Participez à l'enquête publique portant sur la modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI-H) qui se déroulera du vendredi 14 avril au mardi 16 mai 2023.

Le dossier sera consultable pendant toute la durée de l'enquête aux heures habituelles d'ouverture de la mairie. Des permanences se tiendront, en mairie, en présence d'un membre de la commission d'enquête:

- Samedi 22 Avril de 9h à 12h
- Vendredi 5 Mai de 9h à 12h
- Mercredi 10 Mai de 9h à 12h

Plus de renseignements disponibles sur le site internet : www.bretagnecentrebiblio.bzh

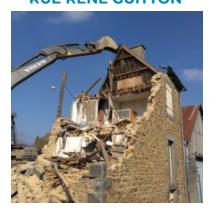
POINT SUR LES TRAVAUX

MAISON DE LA JEUNESSE



En attendant d'accueillir le Pôle jeunesse, les travaux de gros œuvre du rez-dechaussée de la Maison de la Peignie se poursuivent pour un coût global de 81 070 € TTC.

RUE RENÉ GUITTON



Les travaux d'effacement des réseaux sont terminés, ainsi que la démolition de la rue située à l'angle de la rue de la Gare et de la Rue René Guitton. Les travaux d'aménagement reprendront en septembre 2023.

PÔLE CULINAIRE



L'installation de panneaux acoustiques pour la réduction du bruit (12 480 € TTC), la réfection des peintures et des plafonds (11 341 € TTC) achèvent les travaux de rénovation et d'aménagement du Pôle culinaire Régine Angée.

DE NOUVELLES OUVER-TURES POUR LA MAIRIE



La partie ancienne de la mairie dispose de nouvelles menuiseries pour un montant de 26 851 € TTC.

VIE COMMERCANTE: NOUVELLES INSTALLATIONS

Derniers arrivés sur la commune de Merdrignac :

- Le restaurant de plats à emporter « Nguyen » rue Phiippe Lemercier
- ▶ Fleuriste « Terra Fleurs » 2 rue Philippe Lemercier
- ► Fleuriste « Fleurs de nos campagnes » 11 rue Philippe Lemercier

MISSION ARGENT DE POCHE CET

La municipalité de Merdrignac renouvelle son dispositif « Argent de Poche » destiné aux jeunes merdrignacien(nes) de 16 à 18 ans.

En échange de missions menées au sein des services municipaux, les jeunes perçoivent une indemnité. Les missions se déroulent en juillet, auprès du service entretien des espaces verts mais également pour les espaces urbains ou la médiathèque.

+ D'INFOS « ARGENT DE POCHE »:

02 96 28 41 11 | contact@mairie-merdrignac.fr |

Dossiers à retirer sur www.mairie-merdrignac.fr



▲ Dossier à déposer avant le 5 mai pour des missions entre le 19 juin et le 28 juillet 2023.

INAUGURATION ALSH

« Les Lutins de la Hardouinais », c'est le nouveau nom de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et de son bâtiment maintenant situé Rue Saint-Exupéry, à proximité de l'école publique de Merdrignac.

Le vendredi 17 mars dernier se déroulaient l'inauguration puis la porte ouverte le lendemain. Pour son inauguration, les maires des communes de l'Entente étaient accompagnés de Monsieur Le Maire, Eric Robin, David Cochu, représentant de la Préfecture des Côtes d'Armor, Marc Le Fur, député, les conseillers départementaux Mickaël Chevalier, Isabelle Goré-Chapel et Martine Pellan, Xavier Ha-

mon, Président de Loudéac Communauté Bretagne Centre, le directeur de la CAF et Marie-Annick Colette, présidente de l'AFR - Association Familles Rurales qui assure la gestion de l'ALSH.

Le bâtiment de 550 m² a coûté 1,5 million d'€ financés par l'État à hauteur de 250 000 €, 118 000 € par le Conseil Régional, 40 000 € par le Département, 30 000 € par la CAF et le reste à charge est réparti en fonction du nombre d'habitants entre les 9 communes de l'Entente pour un total de 575 000 €.





▲ Inauguration de l'ALSH « Les Lutins de la Hardouinais » et visite du bâtiment.

COVOITURER AVEC EHOP ET EHOP SOLIDAIRE



Merdrignac, avec Loudéac Communauté Bretagne Centre et l'association Ehop s'associent pour révéler vos Supers Pouvoirs de covoitureurs!

Le covoiturage est une solution de transport alternative à la voiture en solo. Le covoiturage, comme le car, le train ou les réseaux locaux, c'est de nombreux *Supers Pouvoirs*: moins de stress, plus de convivialité, de la solidarité, un budget transport réduit et une voiture de moins dans le trafic!

Comment devenir covoitureur?

Pour vous permettre de covoiturer au quotidien selon vos besoins, la collectivité est partenaire de l'association éhop et de la plateforme numérique ouestgo.fr.

Convaincu·e ? Recherchez vos covoitureurs avec ouesgo.fr, la plateforme publique et gratuite

Ouestgo.fr vous met directement en relation avec d'autres covoitureurs. La plateforme propose 3 modules : covoiturage Domicile-travail, Evènementiel ou Solidaires.

C'est vous qui choisissez votre covoiturage!

Inscrivez-vous, signalez vos trajets réguliers et recherchez vos futurs conducteurs ou passagers.

Pas de solution de transport pour aller au travail ? Contactez éhop solidaires du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

+ D'INFOS EHOP :

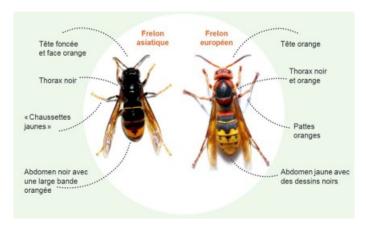
DES QUESTIONS? DES HÉSITATIONS?

02 99 35 10 77 | contact@ehop.bzh | ehop.bzh



AU JARDIN

FRELON ASIATIQUE



▲ FGDEON: Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles des Côtes d'Armor Le frelon asiatique est un redoutable nuisible, prédateur des ruchers. Ainsi, un programme d'aide à la destruction des nids de frelons asiatiques existe. Une prise en charge à 50 % est accordée par la mairie de Merdrignac et Loudéac Communauté sur les factures de destruction de nids de frelon, dans la limite de 150 €.

Le particulier doit signaler le nid auprès de la mairie. Un élu ou agent vient confirmer qu'il s'agit d'un nid de frelons asiatiques avant que l'entreprise n'intervienne.

+ D'INFOS-FGDEON

Si vous avez un nid de frelon asiatique chez vous, contactez les entreprises intervenantes agréées FGDON, vous pourrez ainsi bénéficier d'une aide financière durant la campagne 2023.

www.FREDON-bretagne.com/la-fredon-

BIENS IMMOBILIERS

Gérer mes biens immobiliers : un nouveau service en ligne

La taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée pour l'ensemble des ménages. Les taxes d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants sont en revanche maintenues.

Pour permettre à l'administration fiscale de bien identifier les logements concernés par ces taxes qui subsistent, une nouvelle obligation déclarative, inscrite à l'article 1418 du code général des impôts, a été mise en place.

Tous les propriétaires sont concernés par cette nouvelle obligation déclarative.

Afin de faciliter les déclarations, les données d'occupation connues des services fiscaux sont préremplies. Il est important, même en cas **de** préremplissage, de vérifier les informations et de les corriger si nécessaire.

La déclaration d'occupation des biens est à effectuer avant le 30 juin 2023 sur le site impots.gouv.fr.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter l'espace « <u>Gérer mes biens immobiliers</u> » du site <u>impots.gouv.fr</u>.



En cas de **BESOIN** d'assistance pour effectuer votre déclaration ou de problème d'accès à nos services en ligne, vous pouvez appeler le **0 809 401 401** (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, ou vous rendre directement dans le service des impôts ou dans l'espace France services le plus proche de chez vous pour accéder à un ordinateur en libre service et bénéficier au besoin d'un accompagnement personnalisé.

AVRIL > MAI À LA MÉDIATHÈQUE :

Animation « Facile à Lire - Mardi 4 avril 14h45 Séance animée autour du Prix Facile à Lire 2023— Public ados/adultes—Salle de la Madeleine

Bébés Lecteurs - Mercredi 5 avril 10h > 11h Public 0-3 ans

Atelier écriture et illustration - Mercredi 5 avril 10h > 12h—Imagine et dessine une petite histoire fantastique avec l'autrice Armelle Raulo et l'illustratrice Sényphine de la série « Les Mystères de Sidroc'h ».
Public : jeunes et adultes dès 7 ans Salle Alexandre Guillemot

Bookworms - Mercredi 12 avril - 10h30 > 12h

EXPOSITION du 7 avril au 25 mai

La paysannerie au 19e siécle, un tournant avec Anne-France Lemarchand

Atelier créatif et dessin avec Anne-France Lemar-

chand—Mercredi 12 avril - 14h30 > 16h Public : jeunes et adultes dès 10 ans Salle Alexandre Guillemot

Vernissage le vendredi 12 avril à 18h

Tricote Papote - Mercredi 19 avril - 14h30 > 16h30 Public familial dès 7 ans

Atelier numérique découverte du casque de réalité virtuelle—Animé par Bretagne Centre—Mercredi 19 avril - 14h30 > 16h - Dès 9 ans

Bébés Lecteurs - Mercredi 3 mai - 10h > 11h Public: 0-3 ans

Bookworms - Mercredi 10 mai - 10h30 > 12h

Tricote Papote - Mercredi 17 mai - 14h30 > 16h30 Public familial dès 7 ans

► FERMETURE POUR LE PONT DE L"ASCENSION du jeudi 17 au Samedi 20 mai inclus

RETOUR EN IMAGES:



En mars, accueil de l'autrice Sophie Launay et de sa grand-mère Marie Morin pour le livre « Un jour je suis venue te voir » ; Exposition « Portrait de Bestioles » et Lectures par les bénévoles à la résidence des Genêts.







+ D'INFOS & INSCRIPTIONS MÉDIATHÈQUE :

02 96 28 42 28 | mediatheque@mairie-merdrignac.fr | www.bretagnebibliocentre.bzh/ merdrignac |

CINÉMA LE STUDIO - PROGRAMME AVRIL 2023

LE LION ET LES 3 BRIGANDS +3 ANS

Samedi 01 Avril 15h

MON CRIME

Lundi 03 Avril 20h30

THE WHALE

Samedi 01 Avril 21h

PAYSANS DU CIEL A LA TERRE

Documentaire

Dimanche 02 Avril 15h

BABYLON

Vendredi 10 février 21h

CINE JAZZ: MARDI 04 AVRIL Mini concert par l'EMIM 19h45 Nina en VOST 20h30

VALENTINA +6 ANS

Mercredi 05 Avril 14h30 Samedi 08 Avril 15h00

LA CHAMBRE DES MER-VEILLES

Vendredi 07 Avril 21h Samedi 08 Avril 15h

Lundi 10 Avril 20h30

Mardi 11 Avril 20h

LA COLONNE INFERNALE Dimanche 09 Avril 15h

AVRIL LES MARDIS DU RIRE LES CHOSES SIMPLES

LE ROYAUME DE NAYA +6 ANS

Mercredi 12 Avril 14h30 Samedi 15 Avril 15h

JOHN WICK: CHAPITRE 4 Vendredi 14 Avril 21h Dimanche 16 Avril 15h

LES CHEMINS NOIRS Samedi 15 Avril 21h Lundi 17 Avril 20h30

LA GRANDE VADROUILLE

Mardi 18 Avril 20h

SCREAM VI -12 ANS Mercredi 19 Avril 14h30 Samedi Avril 15h

SHAZAM! LA RAGE DES DIEUX

Vendredi 21 Avril 21h Dimanche 23 Avril 15h

JE VERRAI TOUJOURS VOS VISAGES

Samedi 22 Avril 21h Lundi 24 Avril 20h30

NOS PLUS BELLES VACANCES Mardi 25 Avril 20h

SUPER MARIO BROS: LE FILM Mercredi 26 Avril 14h30 Samedi 29 Avril 15h

LES 3 MOUSQUETAIRES : D'ARTAGNAN

Vendredi 28 Avril 21h Dimanche 30 Avril 15h

C'EST MON HOMME

Samedi 29 Avril 21h Lundi 01 Mai 20h30

THE BIG LEBOWSKI en VOSTF Mardi 02 Mai 20h

+ D'INFOS CINÉMA LE STU-DIO

02 96 67 49 83 | cinemalestudio2@wanadoo.fr | ww.facebook.com/

CinemalestudioMerdrignac



ALERTE SUR LA QUALITÉ DU TRI SÉLECTIF

Suite à une dégradation du tri sélectif constaté lors des dernières collectes, entraînant le refus de la collecte, le service déchets de Loudéac Communauté Bretagne Centre rappelle les anomalies

constatées et rappelle les consignes à suivre afin que la collecte se déroule

Anomalies pouvant conduire à un refus de collecte :

› Présence de sacs « noirs » dans les conteneurs de tri sélectif ; cartons ; › Autres déchets (essuie-tout, mouchoirs, couches, masques...) et conteneurs débordants/sacs au sol.

Afin d'éviter des refus de collecte pour nonconformité des flux présentés, les règles suivantes sont à respecter :

Le tri sélectif doit être déposé en vrac dans les conteneurs « tri sélectif » (couvercle jaune);

- ▶ L'utilisation de sacs noirs pour le tri sélectif est interdite (les sacs noirs sont réservés aux dépôts des ordures ménagères et donc refusés par le centre de tri Generis de Ploufragan;
- Les cartons sont à déposer en déchetteries ;
- ▶ Les déchets (essuie-tout, mouchoirs, couches, masques...) sont à déposer dans des sacs noirs fermés dans les conteneurs « ordures ménagères » (couvercle marron);
- ► Les ordures ménagères doivent être déposées en sacs noirs fermés dans les conteneurs ordures ménagères (couvercle marron)

+INFOS:

Service déchets: 02 96 66 **40** 10 · servicedechets@loudeac-communaute.bzh | Guides du tri et de la collecte à télécharger sur le site: www.bretagnecentre.bzh

ATELIERS MASSAGES

Le service Petite enfance du CIAS de Loudéac communauté propose un atelier **Massage 2-3 ans à Merdrignac.**

Atelier parent-enfant sur 3 séances pour découvrir des gestes de massage et des comptines, adaptés aux enfants de 2-3 ans et facile à retenir.

Un moment de détente et de complicité à partager en famille et à reproduire à la maison.

- ► A Merdrignac, salle de la Madeleine, 14 place de la Madeleine
- Les mercredis 29 mars, 5 avril et 12 avril à 17h
- Durée: 45 minutes-1h



+INFOS:

Relais Petite Enfance 07 64 38 94 67

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le service Petite enfance du CIAS de Loudéac communauté propose des espaces et des ateliers pour les parents et leurs enfants de 0 à 3 ans :

- ➤ Séances « Bébés Lecteurs » à retrouver sur le programme de la médiathèque de Merdrignac
- Un espace jeux
- Un espace parents-enfants
- Les ateliers massages
- Les ateliers sonores...

Toutes les informations sont disponibles auprès du service Relais Petite Enfance ou sur le site www.bretagnecentre.bzh/vivre/enfance-jeunesse/de-0-a-3-ans



+INFOS:

Service Petite Enfance

CIAS - Loudéac communauté - 4/6 bd de la gare - 22600 LOUDÉAC

Conseil Municipal du 25 janvier 2023.

Absents excusés : RIGOLLÉ Delphine, COLLETTE Abel , DAUNAY Dominique.

Formalités réglementaires

Désignation du secrétaire de séance: Isabelle GORE-CHAPEL

M. ROBIN adresse une pensée à M. Jacques Hervé dont le beau-père est décédé la semaine dernière et lui présente ainsi qu'à son épouse et sa famille les condoléances des membres du conseil municipal.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Rapporteur: Eric ROBIN

1.Rapport d'activités sur la gendarmerie

Intervention du Major Rouault présentant l'activité de la brigade de Gendarmerie de Merdrignac

Les élus prennent connaissance de l'activité de la brigade en général, qui compte 24 communes, et des données spécifiques à la commune

Quelques chiffres:

La brigade compte 17 gendarmes

	2021	2022
Infractions sécurité routière	170	127
Interventions	167	217
Délinquance	43	69
Actions de prévention	44	65
Total heure de pré- sence Gendarme	8180	8085

sur les 19 postes existants. Les mouvements sont nombreux et rythmés. L'effectif est plutôt jeune.

M. Robin salue les très bonnes relations et la coopération active avec la gendarmerie.

2.Mise en sécurité d'un immeuble en péril :

La commune de Merdrignac a saisi le tribunal judiciaire dans le cadre de procédure de péril conduite à l'encontre d'un immeuble en péril. L'audience a eu lieu le 12/01/23. Le tribunal autorise la commune à pénétrer sur le terrain, à démolir le bien aux frais avancé de la commune qui pourra en recouvrer le montant auprès du propriétaire

La décision de justice va être notifiée par Huissier de justice au propriétaire. Après le délai de recours en appel épuisé, la commune pourra engager les travaux de démolition. Pour ce faire, la commune a mis en concurrence des entreprises. Deux devis ont été réceptionné. La meilleure offre est celle de l'entreprise SAS RUELLAN TP pour un montant de 7212 € TTC.

FINANCES

Rapporteur: Pascal LE GALL

3.Renouvellement bail Gendarmerie

Le bail en vigueur actuellement a été contracté pour une durée de 9 ans , couvrant la période allant de février 2014 à janvier 2023. Ainsi, le bail est à renouveler et la Direction Régionale des Finances Publique (division gestion domaniale) propose un nouveau bail.

4.Tarifs 2023

Le conseil Municipal est invité à délibérer sur les différents tarifs communaux qui entreront en vigueur à compter du 01/02/23. Le conseil fixe notamment le prix de l'heure de ménage facturable en cas de nécessité à 60 €

Il est rappelé la gratuité aux associations locales pour la 2e manifestation annuelle se déroulant en intérieur (ou au sein de l'une des 3 salles publiques de la commune).

Les salles sont mises à disposition des associations merdrignaciennes organisant une réunion (sans repas).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe les différents tarifs communaux tels qu'ils figurent en annexe avec effet au 01/02/23.

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur: Pascal LE GALL

ECONOMIE ET TOURISME

Rapporteure : Isabelle GORÉ-CHAPEL

8. Réhabilitation Ancienne crêperie

Proposition d'intervention de l'ADAC (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités des Côtes d'Armor) pour accompagner la commune à définir un projet. L'étude proposée comporte :

- relevé du bâtiment
- Etude de faisabilité
- Etude technique spécifique Pour un montant de 2 160 € TTC.

9.Cession Mobil-home du Val de Landrouet

Question retirée de l'ordre du jour : informations complémentaires sur le dossier en attente .

HABITAT ET URBANISME FON-CIER

Rapporteure : Isabelle GORÉ-CHAPEL

10.Réseau éclairage public

Dans un contexte de sobriété énergétique la commune a décidé d'adapter les horaires d'éclairage public nocturne. Pour des raisons de sécurité les carrefours les plus empruntés resteront éclairés. Une gestion différenciée de l'éclairage public s'impose et II en découle des travaux de mise en permanent rue Nationale et rue Philippe Lemercier. Le SDE a procédé à l'estimatif des travaux, chiffré à 9640 € TTC, dont, selon le règlement du syndicat, 5801 € resteront à la charge de la commune. Le projet présenté inclue la modification des lanternes concernée qui seront remplacées par des lampes led. M. CHARTIER pose la question de la rationalité entre les investissements à réaliser et l'économie procurée. Dans le contexte actuel l'énergie risque de couter toujours plus cher, ce à quoi il est répondu qu'aujourd'hui il n'est plus question d'économie financière mais de réduction de consommation électrique.

11. Dispositif Eco Energie Tertiaire

Le Syndicat Département d'Energie (SDE) a informé la commune de l'obligation réglementaire de déclaration de consommation énergétique concernant les bâtiments, parties de bâtiments ou ensemble de bâtiments ,présentant une surface d'activités tertiaires (ou un cumul de surfaces) égale ou supérieure à 1 000 m².

Cette déclaration de consommations énergétiques doit être effectuée, avant le 31/12/22, sur la plateforme déclarative de l'ADEME « opérat ».

Possibilité de remplir dès à présent remplir vos données bâtimentaires ainsi que les consommations énergétiques des années 2021, 2020 et de l'année de référence (comprise entre 2010 et 2019).

Par la suite, il faudra définir vos objectifs soit en valeur relative, soit en valeur absolue.

La déclaration de consommations sera à faire tous les ans.

Les objectifs de réduction de consommations énergétiques définis par le dispositif seront donc contrôlées et vérifiables en fonction des actions effectuées sur le bâtiment ou sur son usage.

Concernant les audits énergétiques, le SDE a été très fortement sollicités ces derniers temps et les délais d'intervention se sont rallongés.

De nouvelles prises en charge seront effectives courant 2023.

Il est nécessaire de cibler en amont les bâtiments les plus énergivores et/ou vieillissants, sur lesquels une rénovation énergétique globale est envisagée. Sur la commune, cinq ensembles sont identifiés : Mairie, Pole culinaire, Val de landrouet, Ecole le Petit Prince, salle Brocéliande.

Le SDE propose une rencontre en ce début d'année 2023 afin de discuter des besoins communaux et aborder les questions énergétiques.

M. CHARTIER pose la question de la rationalité entre les investissements à réaliser et l'économie procurée. Dans le contexte actuelle l'énergie risque de couter toujours plus cher.

12.Rénovation salle des fêtes : études de faisabilité

Il est présenté un devis devis de la société Archi Knicht pour une prestation de maitrise d'œuvre portant sur l'extension de l'espace bar de la salle des fêtes et la modification de la façade. Le devis présenté s'élève à 3018 € TTC)

Par ailleurs, dans le prolongement de la visite de Mme Camille Lescouarch de l'ADAC (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités des Côtes d'Armor) sur site le 9 janvier, une prestation d'accompagnement de la collectivité pour définir les travaux à réaliser et les propositions d'aménagement de la scène, est proposée par l'ADAC pour un montant de 864 € TTC.

13.Présentation du projet cœur de ville

Le conseil municipal prend connaissance de l'avancement du projet présenté par le cabinet Naga.Un film de présentation est projeté.

Les élus font part de leurs remarques et souhaits d'adaptation du projet présenté :

- prévoir les lampadaires
- disposer d'un carport en fin d'allée sur les espaces avec plots fixés au sol
- bancs doubles et conserver les bains de soleil
- exposition possible sur les bandes enherbées
- Installer une table de pique-nique complémentaire en haut du site
- remplacer le couvre sol sur une bande par de l'herbe à proximité du jeu « araignée » et y ajouter des bancs
- possibilité de mettre une structure couverte sur l'esplanade dans le haut du site
- -Possibilité de jardin partagé (cette proposition n'a pas été retenue car ne faisant pas partie des propositions lors des réunions publiques)

Les remarques vont être transmises et le cabinet va établir un chiffrage prévisionnel

Il est prévu de faire la consultation publique au cours du 2ème trimestre pour un démarrage des travaux à l'automne.

Monsieur le maire rappelle que le conseil municipal sera très vigilant sur le non dépassement de l'enveloppe prévue.

14.Hameaux de la Ville Hubeau et de la Héronnière

1.Marché de travaux pour les deux hameaux

La consultation publique pour les 2 hameaux, avec 3 lots dans chaque consultation, est close depuis le 23/01/23 12 H. Les offres sont à l'étude et à la vérification du cabinet Nicolas.

Il est prévu une Réunion de la commission des Marchés (MAPA) le 30/01 à 17 H pour le choix des entreprises.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte donne délégation au maire pour choisir les prestataires qui effectueront les travaux (3 lots pour chaque hameau), après avis de la commission MAPA qui se réunira le lundi 30 janvier, en présence de représentants du cabinet Nicolas qui assure la maitrise d'œuvre des deux opérations.

2.Groupe de travail à constituer pour rédiger la charte des 2 hameaux

(Prescriptions de constructibilité, d'usages,...à définir et préciser pour les futurs lotis)

Groupe constitué de : Eric Robin, Isabelle Goré-Chapel , Delphine Rigollé, Michel Hesry, Hubert Chevalier, Isabelle Hamon, Nathalie Bernard, Dominique Daunay, Sandrine Chasles.

Suivant les appels d'offre, le prix de vente des terrains pourra être fixé en mars. Les potentiels acquéreurs pourront faire leur demande.

AFFAIRES RURALES ET CHEMINS RURAUX

Rapporteur: Michel HESRY

15. Cession portion Voie Communale N° 3 suite à l'aménagement de la RN 164.

Par délibération en date du 19/12/21, lle conseil municipal avait acté le principe de céder une portion de la voie communale N°3. Cette vente est conséquente aux travaux d'aménagement de la RN 164.

Vu l'avis de France Domaine, fixant le prix du m² à 0.45 €, assortie d'une marge d'appréciation de 10%

Vu la demande d'acquisition de la portion de voie N° 3 faite par M.

DUDOUÉ

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- fixer le prix de vente au m² à 0.50 € H.T.
- autoriser le maire à signer l'acte authentique qui interviendra après procédure de déclassement de la portion de voie concernée, étant entendu que les frais de bornage et frais notariés seront à la charge de l'acquéreur.

M. ROBIN soulève la nécessité de répertorié le linéaire de voirie, indicateur qui conditionne et valorise le niveau DGF (Dotation Générale de Fonctionnement)

16. Vente de bois au profit du CCAS

Question retirée de l'ordre du jour car elle concerne le CCAS et non la commune.

CULTURE

Rapporteure: Isabelle HAMON

17.Film du mois documentaire

L' ODCM (Office de Développement Culturel du Mené) a fait parvenir une demande de subvention à la commune pour l'opération dénommée « mois du film documentaire » ayant eu lieu en novembre 2022. Le Conseil Municipal donne son accord à l'octroi d'une subvention de 100 €.

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 27/02/2023

Conseil Municipal du 27 février 2023

Absents excusés : LE CORRE Céline

Rapporteur: Eric ROBIN

Validation du caractère d'urgence de la convocation du Conseil Municipal

M. le Maire rappelle que l'article L. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que dans les communes de moins de 3 500 habitants le délai de convocation du Conseil Municipal est fixé à 3 jours francs au moins avant le jour de la réunion. En cas d'urgence, le délai peut toutefois être abrégé par le Maire sans pouvoir être toutefois inférieur à un jour franc.

Le Maire doit rendre compte dès l'ouverture de la séance qui se prononce sur l'urgence et peut décider le renvoi de la discussion, pour tout ou partie, à l'ordre du jour d'une séance ultérieure.

En application desdites dispositions, une convocation du Conseil Municipal en urgence a été envoyée en date du 25/02/23, soit un jour franc avant la séance extraordinaire du 27/02/23.

M. le Maire explique qu'il a été saisi d'une demande de permis de construire le 27/01/23 par la société IM-MALDI ET COMPAGNIE, enregistré sous le N° 022 147 23 J0001.

Lorsque le maire est saisi d'une demande de permis de construire concernant un équipement commercial dont la surface de vente est comprise entre 300 et 1 000 m², celui-ci peut proposer au conseil municipal de saisir la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) afin qu'elle statue sur la conformité du projet au regard des critères énoncés à l'article L. 752-6 du code du commerce.

La délibération motivée du conseil municipal doit intervenir dans le délai de 1 mois suivant la réception de la demande de permis de construire.

Ainsi l'urgence de cette réunion tient en la date butoir de recours facultatif à la date du 27 février 2023, VU l'exposé du Maire,

CONSIDERANT l'urgence au regard de la date limite de recours de la CDAC, le Conseil Municipal, valide la procédure d'urgence de convocation du Conseil Municipal.

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 01/03/2023

Conseil Municipal du 1er mars 2023

Absents excusés: BAZIN Pascal ,POILBOUT Marie, DAUNAY Dominique, CHARTIER Georges.

Monsieur ROBIN présente en son nom personnel et celui du conseil municipal ses condoléances à deux agents communaux : Mme Maryse ROUILLAC à l'occasion du décès de sa maman, et à M. Jacques HERVÉ, à l'occasion du décès de son beaufrère.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Rapporteur: Eric ROBIN

1.Aides d'urgence aux populations victimes du séisme en Turquie et Syrie

A la suite du double séisme meurtrier qui a touché le 06/02/23 le Sud de la Turquie et le Nord-Ouest de la Syrie, faisant à date plus de 40 000 victimes, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) a activé le fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) afin de fédérer les initiatives de solidarité de ces dernières avec les populations victimes. Il s'agit d'un fonds de concours géré par le Centre de crise et de soutien (CDCS) du MEAE.

Il permet aux collectivités territoriales françaises qui le désirent d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à travers le monde. C'est l'unique outil de l'État donnant la possibilité aux collectivités territoriales de répondre rapidement et efficacement aux situations d'urgence.

Le FACECO assure aux collectivités territoriales françaises que les fonds engagés seront utilisés avec pertinence eu égard à la situation d'urgence concernée et au terrain, qu'ils seront gérés par des experts de l'aide humanitaire d'urgence et que leur utilisation sera scrupuleusement tracée. Il garantit également une visibilité de la contribution des collectivités territoriales françaises.

Sur proposition de M. ROBIN, le conseil Municipal donne son accord pour verser une somme de 500 € au FACECO afin de venir en aide aux victimes du séïsme.

2.Pôle culinaire : Point sur les travaux

Mr Robin, Président du GIP Hardouinais Mené fait part des désordres qui persistent au pôle culinaire suite aux malfaçons lors de l'exécution des marchés de travaux. Le marché avec le groupe JM a été résilié aux frais et risques de cette entreprise. Des travaux complémentaires doivent être entrepris afin de réparer les désordres et rendre le bâtiment conforme à son usage (travaux sur la ventilation et sur le vide sanitaire.)

Pour asseoir la procédure de recours de la commune à l'encontre, à terme, de l'entreprise défaillante, il a été convenu de mettre en concurrence les entreprises qui vont être amenées à intervenir, ceci afin de justifier le moment venu les sommes qui seront réclamées au groupe JM. Pour plus de sureté juridique, Le conseil est invité à se prononcer sur l'engagement des travaux complémentaires nécessaires. Sur le plan financier,

Il est nécessaire d'engager les travaux figurant sur les devis suivants afin de remédier aux désordres :

-SBR: ventilation cuisine: 10 345.67

€ H

-ROUSSEAU: réseaux EU/EV et EG (eaux usées, vannes et grises) dans le vide sanitaire: 31 809.50 € HT Soit un total de 42 155.17 € HT Côté recettes, les sommes mobilisables pour la prise en charge des travaux aux frais et risques de l'entreprise défaillante sont les suivantes

- -Reste dû sur le marché de Groupe JM : 10 775.91 € HT (ce qui correspond à la somme non réglée sur la partie ventilation restauration)
- -Montant de la garantie à première demande : 14 882 € (acte de caution)
- -Montant des retenues de garantie en trésorerie : 1 869.85 € (Soit un total de 27 527.76 €

Ainsi, Il resterait une somme de 14 627.41 € HT à la charge du Groupe JM , facturé à terme par la commune à l'entreprise.

Vu l'exposé ci-dessus,

Considérant la nécessité de procéder aux travaux pour remédier aux désordres.

Le conseil municipal décide de :

- accepter de réaliser les travaux
- -autoriser le maire à engager les travaux :

Devis SBR pour la ventilation Devis Rousseau pour le vide sanitaire

-charger le maire de faire généralement le nécessaire et signer tous documents relatifs à la présente décision, notamment réaliser toutes les démarches nécessaires dans le cadre de la procédure aux frais et risques de l'entreprise défaillante, afin de récupérer les frais de remise état et de bon fonctionnement du pôle culinaire.

3.Projet « collecte des Archives du Syndicat Mixte du Mené »

M. ROBIN présente le projet dénommé « collecte des Archives du Syndicat Mixte du Mené » qui vise à collecter les mémoires de Messieurs Paul HOUEE, Bernard SO-HIER et Pierre NOREE. Les archives ainsi collectées et répertoriées seront versées aux archives départementales. L'office de Développement Culturel du Mené (ODCM) conduit ce projet avec l'implication de M. Joseph SAUVÉ et la mairie du

Mené. Pour se faire il est proposé de faire appel à une stagiaire, en la personne de Lolita COUBRUN, étudiante Master 1 « Histoire et civilisation » à l'Université de Rennes 2. Lors de la dernière réunion de l'Entente Hardouinais Mené, le projet a été présenté afin de solliciter le financement partenarial des communes du bassin de vie permettant la prise en charge d'un tiers du projet à hauteur de 2000€ entre les neuf communes de l'Entente, en fonction de la population DGF, ce qui représente pour la commune de Merdrignac la somme de 748.61

Vu la convention présentée par l' ODCM Considérant l'intérêt de ce travail de mémoire et de l'intérêt pour la population qui pourra avoir accès à ces données historiques.

Le conseil municipal se prononce favorablement sur son engagement dans le projet présenté. Toutefois cet engagement est assorti d'une clause résolutoire : l'engagement de la commune est conditionné par l'adhésion de toutes les communes de l'Entente. Il accepte les termes de la convention présentée par l'ODCM et autorise le maire à la signer. Il accepte le versement de la somme de 748.61 € à l'ODCM, sous réserve de la clause résolutoire exposée ci-dessus et autorise le maire à signer la convention à intervenir avec l' ODCM selon ces mêmes conditions.

FINANCES

Rapporteur: Pascal LE GALL

4.Tarifs 2023 : modification tarifs concernant le service inhumation

Le conseil municipal, lors de sa dernière séance du 25/01/23 a fixé les différents tarifs notamment ceux du service inhumation.

Il est proposé de revoir uniquement le tarif des plaques à apposer sur le mur du souvenir qui serait ramené de 60 à 35 € pour correspondre aux frais engagés par la commune pour ce type de prestation

Le conseil municipal accepte la modification du tarif des plaques à apposer sur le mur de souvenir, le tarif passant de 60 à 35 €/plaque et ceci à compter du 01/03/23.

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur: Pascal LE GALL

5. Information sur le recrutement responsable Ressources Humaines

Mme Sandrine HELLEQUIN va être recrutée au poste de responsable des Ressources Humaines . Sa nomination interviendra au 10/05.

D'ici là, Mme Stéphanie MOUSSU-BROUAZIN assure l'intérim et restera en poste jusqu'au 31/05 pour assurer la transition des dossiers avec Mme HELLEQUIN.

A la demande de Mme Sandrine CHASLE d'associer des élus du groupe de la minorité au jury de recrutement, M. ROBIN rappelle que la décision de nommer aux emplois communaux relève de sa seule compétence. Il a pour habitude d'associer au recrutement des adjoints concernés par la thématique de la candidature avec au maximum 3 personnes dans le jury . La formation demeure restreinte, non pas pour écarter les représentants de la minorité mais pour faciliter les entretiens de recrutement.

A la demande de Mme Marie-Louise ROSSIGNOL, les élus qui souhaiteraient rencontrer les agents municipaux, connaître leurs métiers sont invités à se manifester auprès de Sylvie RUELLAN, Directrice Générale des Service qui pourra organiser un temps de rencontre et de visite. Un trombinoscope des agents seraient le bienvenu.

ECONOMIE ET TOURISME

Rapporteure : Isabelle GORÉ-CHAPEL

6.Compte rendu de la commission attractivité résidentielle, économique et touristique du 25 février 2023

Il est précisé que le compte rendu des commissions est communiqué à titre informatif. Les orientations et décisions de la commission ne valent pas validation qui interviendra en conseil municipal ultérieurement, sauf en cas de décision express en séance.

9-1 Annuaire de la biodiversité communale (ABC) : retour de l'accord de subvention par la Région Bretagne : en cours

9-2 Petite Ville de Demain:

Aménagement du Cœur de Ville Mme Isabelle GORÉ-CHAPEL expose que le cabinet NAGA qui accompagne la commune sur ce projet au titre d'une mission de maîtrise d'œuvre a demandé une mission complémentaire à réaliser par un bureau d"étude Servicad Ingénieurs Conseils pour un rôle d'assistance technique dans la conception du projet. Cette prestation s'établit à 3 680 € H.T.

La commission communale saisie de cette demande complémentaire a fait part de sa déception de devoir recourir à cette prestation supplémentaire. Néanmoins, le conseil municipal, considérant l'intérêt pour la conduite du projet accepte le devis présenté par Servicad Ingénieurs Conseils en complément de la mission de maitrise d'œuvre du cabinet NAGA

9-3 Aménagements urbains – signalétique

Signalétique : quelques modifications vont être apportées

Parking point vert : gestion de la question foncière et aménagement de parking

Rue René Guitton /Rue de la Gare : réunion publique le 24/03.

9-4 Bâtiments communaux

Eglise : parquet transept : en attente de devis et mise en sécurité cloches

Remerciement à l'entreprise pour la qualité du travail sur la toiture de l'Edlise

Haras: travaux sur la toiture

Ex trésorerie: travaux d'économie d'énergie et ravalement façade

Salle des fêtes : étude et chiffrage des travaux scénographie et acoustique

La poste: travaux de ravalement Salle de Tennis et gymnase Brocéliande: travaux sur charpente métallique pour panneaux photovoltaïques à noter que des panneaux pourraient être installés rue d'a bas. Salle de la madeleine : aménagements paysagers

9-5 Cimetière

Réalisation des dernières allées en enrobées.

Enveloppe annuelle pour reprise de concession (15 000 € pour 2023)

9-6 Voirie

Réfection Rue Joseph Stuart : réparation pour affaissement de la voirie

Signalétique -marquage au sol : programme sur 2 ans concerne plusieurs rues

Circulation rue de Lambily : définir un plan de circulation avec les riverains

Circulation passage de la Chaussée : concertation avec les riverains pour définir un plan de circulation Proposition en Mobilier Urbain : garage à vélo (8 500 € TTC)

9-7 Les Labels

Journée Nationale du Commerce de Proximité (JNCP). La commune vient de se voir décerner un « premier sourire » au concours du label national du commerce de proximité. Le prix sera officiellement remis à Paris le Paris, au cinéma Le Grand Rex. Le 3 avril prochain.

Ville fleurie demande de 2eme fleur Village Etape

Ville Active et Sportive : renouvellement demandé fin janvier : en cours

Station verte : Deux manifestions programmées en 2023 :14 mai : ramassage déchets 22 octobre : fête du terroir.

9-8 Commerces : drapeau de commerces

Il est nécessaire de mettre en place 6 nouveaux drapeaux. 4 sont en stock et il est nécessaire de faire l'acquisition de 2 nouveaux au prix de 730€

Nouvelles photos sur les totems en cours de changement.

9-9 Val de Landrouët : programme de travaux en cours d'étude

(Accessibilité, espace déchets)

9-10 Questions diverses

Gendarmerie : présence de cham-

pignons sur les murs

Studio Mignot : courrier à envoyer

pour limiter l'éclairage

Nouvelle pharmacie : passage pié-

tons

Mairie: dalles

Pôle médical : marquage au sol (à

faire par LCBC)
7.Questions diverses

Charte pour les lotissements à remettre aux futurs acquéreurs. Réunion pour réaliser le document

Date: 21 mars à 17 h30

Groupe constitué de : Eric Robin, Isabelle Goré-Chapel , Delphine Rigollé, Michel Hesry, Hubert Chevalier, Isabelle Hamon, Nathalie Bernard, Dominique Daunay, Sandrine Chasles.

HABITAT URBANISME ET FONCIER

8. Travaux de viabilisation des hameaux de la ville Hubeau et de la Heronnière: attribution des marchés de travaux

Rapporteure : Isabelle GORÉ-CHAPFI

Information sur les hameaux de la ville Hubeau et de la Héronnière : décision du Maire d'attribuer les marchés de travaux suite à la délégation consentie par le conseil municipal du 25 janvier 2023.

Les marchés ont été attribués aux entreprises suivantes, décision conforme la position de la commission des marchés (MAPA), à savoir:

- Pour hameaux de la Héronnière
- * D'attribuer le Lot 1 (voirie (acheteur : Commune de Merdrignac)) à l'entreprise ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères d'attribution, soit BRO-CELIANDE TP, Rue Edouard Branly, ZI du Bois Vert, 56800 PLOERMEL, pour le montant d'offre contrôlé de € 179.579,00 HT ou € 215.494,80 TTC (20% TVA).;
- D'attribuer le Lot 2 (eaux pluviales (acheteur : Commune de Merdrignac)) à l'entreprise ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse en application des cri-

tères d'attribution, soit RUEL-LAN TP, 16 La Ferrière, 22230 SAINT VRAN, pour le montant d'offre contrôlé de € 91.360,00 HT ou € 109.632,00 TTC (20% TVA).;

* D'attribuer le Lot 3 (eaux usées (acheteur : Loudéac Communauté)) à l'entreprise ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères d'attribution, soit RUELLAN TP, 16 La Ferrière, 22230 SAINT VRAN, pour le montant d'offre contrôlé de € 49.575,00 HT ou € 59.490,00 TTC (20% TVA).

Le montant d'attribution total s'élève à € 320.514,00 HT ou € 384.616,80 TTC (20% TVA).

- Pour le hameaux de la ville Hubeau

D'attribuer le Lot 1 (voirie (acheteur : Commune de Merdrignac)) à l'entreprise ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères d'attribution, soit BRO-CELIANDE TP, Rue Edouard Branly, ZI du Bois Vert, 56800 PLOERMEL, pour le montant d'offre contrôlé de € 78.540,75 HT ou € 94.248,90 TTC (20% TVA).;

D'attribuer le Lot 2 (eaux pluviales (acheteur : Commune de Merdrignac)) à l'entreprise ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères d'attribution, soit RUELLAN TP, 16 La Ferrière, 22230 SAINT VRAN, pour le montant d'offre contrôlé de € 30.495,00 HT ou € 36.594,00 TTC (20% TVA). ;

* D'attribuer le Lot 3 (eaux usées (acheteur : Loudéac Communauté)) à l'entreprise ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères d'attribution, soit RUELLAN TP, 16 La Ferrière, 22230 SAINT VRAN, pour le montant d'offre contrôlé de € 25.380,00 HT ou € 30.456,00 TTC (20% TVA).

Le montant d'attribution total s'élève à € 134.415,75 HT ou € 161.298,90 TTC (20% TVA).

Hameau de la ville Hubeau et de la Heronnière : prix de vente des terrains

Rapporteur: Eric ROBIN

Le conseil municipal est invité à fixer le prix de vente des terrains sur les deux hameaux. M. ROBIN présente les états prévisionnels des dépenses des travaux de viabilisation dont les coût sont en grande partie déterminés. Le coût de revient s'établit à 49.49 € /m2 pour la ville Hubeau et 51.89 € m2 pour la Héronnière.

Monsieur ROBIN, Maire propose sur avis du Bureau de fixer le prix du terrain à la Ville Hubeau à 50 € TTC le m².

Mme Sandrine CHASLE fait part de la position du groupe d'élu de la minorité de le fixer à 40 € TTC/m², ceci pour le rendre attractif vis-à-vis de l'accueil de nouvelle population.

. ROBIN précise que la commune dispose de réels atouts qui la rende attractive : les équipements sportifs, culturels, touristiques, scolaires, des commerces , des entreprises, beaucoup de professionnel de santé ,un axe routier RN 164 force de mobilité, un déploiement de la fibre propice au télétravail.

Certes le contexte économique et notamment les conditions d'emprunt peuvent avoir de l'impact sur les projets des futurs acquéreurs, tout comme l'activité ambiante des entreprises et le prix des matériaux mais la superficie de terrains dans ces zones d'habitat étant plus petite que par le passé, le budget consacré à l'achat du terrain reste identique.

La commune reste attractive et la demande de terrain est réelle. Des renseignements ont été pris sur les prix appliqués dans des villes de même strate avec des équipements et conforte le choix des prix proposés

Certaines communes voisines sont aujourd'hui bloquées dans leur projet urbanistique en raison de la capacité épuratoire. A Merdrignac, parallèlement à l'aménagement des zones, la station d'épuration sera rénovée.

Le conseil municipal, fixe le prix de vente des terrains sur les hameaux comme suit :

- Hameau de la Ville Hubeau : 50 € TTC le m²
- Hameau de la Héronnière : 57 €
 TTC le m²

10.Terrain ZN 394, rue de la chaussée, appartenant à M. et Mme BI-NARD

Rapporteure : Isabelle GORÉ-CHAPEL

M et Mme BINARD sont propriétaires des terrain ZN 391, 392, 393, 394, situé 8 rue de la chaussée, suite à une division qui englobait à l'origine l'ensemble des terrains.

Afin de désenclaver la parcelle 394 (parcelle constructible), M. et Mme BINARD demande à la commune d'acheter une partie du terrain, parcelle nouvellement cadastrée ZN 396, d'une superficie de 84 m². Le prix de vente a été fixé à 0.50/m², soit un montant global de 42 €. Il est convenu que le vendeur prendra à sa charge les frais de géomètre ainsi que les frais notariés.

Le conseil municipal accepte la proposition d'achat aux conditions exposées ci-dessus et autorise le maire à signer toutes pièces utiles et nécessaire, notamment l'acte notarié à intervenir, étant entendu qu'une procédure de classement dans le domaine public communal suivra la présente acquisition.

AFFAIRES RURALES ET CHE-MINS RURAUX

Rapporteur: Michel HESRY

11.Réclamation du collectif de la ville Pelée

M. Michel HESRY donne lecture du courrier adressé par des riverains de la Ville Pelée à l'attention des membres du conseil municipal. Le collectif (4 familles /11) se satisfait de la future réfection de la voie mais demande des précisions sur les travaux projetés.

Il est précisé que les travaux programmés à la ville Pelée sont actés pour 2023 d'où le terme de «

tranche ferme ». Afin de faciliter la circulation une gare de croisement peut être envisagée. Son emplacement reste à définir. Par ailleurs un comptage des véhicules va débuter lundi prochain.

Il est convenu de rencontrer les riverains pour aborder ces différentes questions et d'assurer de bonnes conditions de circulation en toute sécurité pour les usagers et les riverains.

12. Voirie 2023 : programme de travaux

M. HESRY présente l'estimatif du programme de travaux de réfection de chaussée pour 2023. Il précise que la commune a acté le principe d'adhésion de la commune au groupement de commande. A ce titre les services de LCBC (Loudéac Communauté Bretagne Centre) ont procédé à l'estimatif des deux voies suivantes:

- La ville Pelée: 32 460 € TTC
- Le chêne Creux : 2 868 € TTC

Préalablement à ces travaux , il convient d'effectuer le dérasage et le curage de fossés.

Deux devis sont présentés par l'entreprise Hardouinais TP, à savoir :

- La ville Pelée: 624 € TTC
- Le chêne Creux : 3 480 € TTC

Le conseil municipal accepte l'adhésion au groupement de commande constitué par LCBC pour les travaux de voirie et valide le programme de travaux 2023 présenté ci-dessus pour les deux voies de la ville Pelée et du Chêne Creux. Le maire est autorisé à engager l'opération et faire généralement le nécessaire à signer toutes pièces afférentes à la présente décision, notamment la convention à intervenir avec LCBC.

Il est précisé que la création d'une gare de croisement à la ville Pelée, aurait pour conséquence de réduire la longueur de voirie à reprendre afin de contenir les travaux dans l'enveloppe budgétaire définie.

13. Reboisement

M. Michel HESRY présente un programme de reboisement qui se décompose en deux parties :

Reboisement en Epicéa

Cette opération concerne de parcelles situées à Trébrède et au Coudray.

Les travaux ont été estimés.

Les plans (devis SARL Rouxel) : 712.80 € TTC

Tuteurs en bambou (devis SARL Rouxel): 360 € TTC

Prestation de plantation (Etude et Chantiers):1160 €

Calendrier de réalisation: travaux programmés en mars

Reboisement en Peuplier

Cette opération consiste à reboiser 3 Ha en peupliers à la Croix Chauvel, Trébrède et Vieux Ville Programme sur 2 ans : 2023 et 2024 Dont pour l'année 2023 (fin d'année)

Broyage (devis GUESSANT) 12 000 H.T pour les 3 Ha

les plans (devis SARL Rouxel) : 1221 € TTC

Protections (devis SARL Rouxel) : 331.20 TTC

Prestation plantation (Etudes et Chantiers):550€

Le conseil municipal donne son accord pour la réalisation du programme de plantation tel qu'il est exposé ci-dessus. Il accepte les devis présentés et autorise le maire à engager les travaux.

14. Lutte contre le frelon asiatique : programme d'actions pour 2023 (destruction des nids et piégeage)

Suite à la réunion qui s'est tenue au siège de Loudéac communauté le lundi 13/02/2023 concernant la stratégie de lutte contre le frelon asiatique, il a été proposé, pour les communes qui le souhaitent, la mise en place d'une campagne de piégeage de printemps coordonnée par la GDSA 22 (groupement de défense sanitaire).

Cette campagne s'organise de la manière suivante :

Ce dispositif nécessite le recrutement des piégeurs communaux, les apiculteurs notamment, qui seront formés aux techniques de piégeage lors de réunion de formation avec le GDSA. Les piégeurs se verront remettre à disposition des pièges VETOPHARMA et ils effectueront le relevé et le comptage hebdomadaire pendant la période de piégeage afin d'effectuer le bilan en fin de campagne.

Loudéac communauté propose d'assurer la coordination de l'achat groupé des pièges afin de bénéficier des meilleures conditions tarifaires. De plus, LCBC prendra en charge 50% du coût du piège et de l'appât (environ 7€). Piège réutilisable 3 années de suite.

La commune s'est inscrite au programme et a commandé 30 pièges avec appâts au prix de 7 € /piège, cout partagé entre commune (50%) et LCBC (50%).

La campagne de destruction de nids sera reconduite mais selon des modalités qui restent à préciser pour la prochaine campagne. Pour mémoire, 43 nids ont été détruits sur la commune en 2022. La campagne de destruction aura couté 30 000 € en 2022 à LCBC.

AFFAIRES SCOLAIRES

Rapporteure : Delphine RIGOL-LÉ

Compte rendu de la commission des affaires scolaires, petite enfance, jeunesse, animations du 7 février 2023

15-Affaires scolaires:

Table de ping-pong : 2 000 €

Raquettes, balles : 200 €

Panier de basket : 1 500 €

Compresseur volcano : 200 €

Table de pique-nique : 300 €

Tarifs arrondis car estimatif selon plusieurs devis

La commission est favorable à l'achat de la table de ping pong, avec les raquettes, du compresseur ainsi que la table de pique nique

sous réserve de stock en réserve.

Achat panier basket : prix estimé à 1500 €, prix intégrant la conformité aux normes techniques et sécuritaires (impératifs APAVE).

La commission a priorisé les achats: proposition faite au conseil est issue du choix des maitres et également des agents. L'ordre de priorité présenté est conforme à ce choix. Il est précisé que le compresseur a été demandé suite à l'achat par l'association, de ballons et coussins pour l'inclusion.

15-2 JEUNESSE - PETITE ENFANCE

Jeunesse:

En commission, il a été noté que le soutien aux jeunes avait été fait en lien avec la COVID période pendant laquelle ces jeunes avaient souffert. La commission préfère orienter ces fonds vers la politique jeunesse et se prononce défavorablement à la reconduction de l'opération « Coup de pouce ».

Maison de la jeunesse

Report de crédit pour achat d'un billard, sous réserve de faisabilité technique.

Dispositif Argent de Poche

La commission est favorable à reporter ce dispositif.

Proposition du conseil municipal : fin juin et juillet pour les 16/18 ans

Accueil des nouveaux arrivants et bébés

date à confirmer

Livres pour les bébés : 250 €

Nouveaux habitants : 2 billets pour le cinéma et abonnement médiathèque

Noël écoles: Cinéma + brioches et oranges: à l'unanimité, la commission se prononce pour poursuivre sur les mêmes propositions à savoir brioches et cinéma.

15-3 ANIMATION

Fête de la musique

La commission a opté pour ne pas reconduire la manifestation pour 2023, en attente que le cœur de ville soit aménagé pour envisager éventuellement une animation et surtout voir si les associations se mobilisent autour du projet. Cellesci seront sollicitées en parallèle de la demande de subvention ou lors du calendrier des fêtes.

Fête du 13 Juillet : (feux, DJ, lampions/fanfare)

La commission accorde de reporter les mêmes conditions que les années précédentes.

Commémorations:

La commission serait favorable de faire participer la fanfare pour les grandes cérémonies

Concours photos printemps: En lien avec rando chapelles

Exposition et journée avec la Cigogne Proposition de prévoir un concours photos en fin d'année sur les 4 saisons.

Escape game: A organiser: la commission ne s'est pas prononcée.

Octobre rose : réfléchir sur une animation avec pourquoi pas des associations

Pour les mariages : Offrir un étui pour le livret de famille à l'effigie de la commune

la commission est favorable à cette proposition

Projet d'animation d'une randonnée avec découverte des chapelles par exemple : la commission reste favorable en impliquant des associations.

Mme Chasles propose de mettre en place un panneau explicatif à l'extérieur des édifices pour communiquer sur l'histoire des chapelles. Idée relevée par Abel Collette qui propose de faire plus pour la mise en valeur du patrimoine communal.

15-4 Questions diverses

Station Verte : Valérie Faisnel va commander des marques pages pour les distribuer aux élèves dans le cadre d'une animation avec eux . Distribués le 14 mai et le 22 octobre.

Quelques dates ont été fixées pour faire quelques animations dont:

- --Fête du terroir fixée le 22 octobre 2023
- --fête de l'écotourisme et l'éco citoyenneté: 14 mai 2023, en partenariat avec le Lycée

21 mars à 19H, réunion de préparation de la fête de l'écotourisme

Réunion préparation du 13 juillet : jeudi 11 mai

Calendrier des fêtes : modalités à préciser

Il est proposé d'élaborer le calendrier en partant d'un calendrier vierge et de le construire avec les demandes des associations représentées lors de cette séance, dans un esprit d'équité dans la proposition des dates.

16.Compte rendu de la commission Cohésion sociale, solidarités et culture

Rapporteure: Isabelle HAMON

Compte rendu des réunions du 7 février et 28 février 2023

Médiathèque : bilan d'activités 2022, programme 2023 et budget prévisionnel 2023

SOLIDARITES

1: Logements

Fin des travaux du nouveau logement de Docteur Moisan. Appartement T3 séjour salon. Mis en location en avril.

L'appartement n°1 du Haras : en cours de nettoyage et travaux (peinture). Remis à la location fin mars (logement TI meublé).

2 : Visite de tous les appartements de la commune au nombre de 12 : prévue le lundi matin 6 mars 2023.

3- Local Ephémère : Façade extérieure à refaire et l'enseigne à po-

ACTION SOCIALE

Proposition de reconduire:

- * le repas du CCAS (cette année 2ème dimanche d'octobre 08-10-23)
- * Colis exceptionnels personnes
- * Colis aux Résidents EHPAD Les Genêts, du Bourgneuf et des Reliaieuses.

CULTURE

Couleurs de Bretagne : animation prévue le dimanche 18 juin 2023.

Inscription de la commune : 970€

Mise à disposition de la salle des

fêtes

Remise des prix (lot pour les gagnants adultes et enfants) en fin de journée avec cérémonie.

Médiathèque Bilan 2022 (remis au conseil à chaque Elu.)

Abonnés actifs 643 dont 132 nouvelles inscriptions,

18 348 documents (livres, documents sonores, DVD) disponibles au prêt

16.Questions diverses

Déploiement de la fibre optique : Mme Chasles signale que les habitants s'interrogent sur leurs démarches suite au déploiement du réseau.

M. ROBIN a reçu des retours positifs sur la qualité du travail réalisé par les sociétés Axion et SPIE. Il propose d'organiser des réunions publiques avec le concours de Megalis Bretagne afin d'informer les administrés sur le déploiement de la fibre sur les propriétés privées et les évolutions consécutives.

Il souligne par ailleurs que l'accompagnement de la collectivité sur l'élagage à faciliter le travail des entreprises et remercie la population d'avoir répondu favorablement à ce travail.

INFOS PRATIQUES

URBANISME FEVRIER - MARS 2023



DECLARATIONS PREALABLES

M. ROSSIGNOL Christian Carport **EDF ENR** Panneaux Photovoltaïques Mme AMIRAND Jacqueline Remplacement des volets M. LORAND Daniel Clôture **CAP SOLEIL** Panneaux Photovoltaïques

M. CHASLES Jérôme

Pergola

CAP SOLEIL Panneaux Photovoltaïques 2 le Grand Quémelin 17 la Fontenelle 14 rue du mené 30 rue de Brocéliande 11 rue du manoir du Vx Bourg 2 Le Cognet 25 rue René Guitton

PERMIS DE CONSTRUIRE

GAEC COLLETTE Démolition d'un hangar **SCEA LAINE** Hangar agricole M. PELAN Jean Luc Maison individuelle

6 Le Cognet La Bréhaudière 14 rue des Sertes

GENDA

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

07/03 RONDEAU Jack

DÉCÈS

08/02 UBAUD Andrée 13/02 POSNIC Maurice 14/02 MARION Denise 15/02 DOUARD Francis
01/03 LORAND Robert
05/03 BRIAND Cécile
07/03 SOHIER Alexandre
18/03 LORAND Monique
21/03 DANIGO Camille
22/03 RAUJOUAN Josiane

RENCONTREZ VOS ELUS

Pour rencontrer un élu de la commune, merci de prendre rendez-vous directement auprès de la mairie au : 02 96 28 41 11.

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE— 6 RUE BASSE MADELEINE, MERDRIGNAC

Sandra Dreyer Naturopathie, conseillère en nutrition et gestion émotionnelle adultes et enfants - Sur rendez-vous uniquement :

- 3 au 7 avril
- 15 au 20 mai

Mod'Alison:

Prêt-à-porter de la taille 34 au 52 et collection mère/fille du 2 au 16 ans.

- 24 au 29 avril
- 2 au 6 mai

www.facebook.com/MODALISON www.modalison.fr

Le Dressing des Merveilles (Prêt à porter et accessoires pour Femmes)

- 17 au 22 avril
- 9 au 13 mai

Horaires: 10h30 > 19h fermé dimanches et lundis www.ledressingdesmerveilles.com

- **05/04** ADALEA Parking de l'Eglise 9h30 à 16h15
- **08/04** Repas à emporter/Sur place : Rougail - CSM Foot- Salle des Fêtes
- **15/04** Repas à emporter Souvenir Français - Salle de la Madeleine
- **19/04** Collecte de sang Amicale des donneurs de sang Salle des fêtes
- **26/04** Collecte Emmaüs 32 rue R. Guitton
- **05/05 -** Bus des métiers Parking du Bourgneuf 14h à 17h
- **07/05** Pardon & Repas à emporter Association Saint Brieuc des Bois
- **13/05** Portes ouvertes Lycée du Mené

- **13/05** Challenge qualité Amicale des Sapeurs Pompiers Salle des
- 14/05 Défilé anciennes voitures
- **14/05** Marche gourmande APEL Ecole Sainte Anne
- **18/05** Repas à emporter APE Collège Saint Nicolas
- **24/05** Collecte Emmaüs 32 rue R. Guitton
- 10 & 11/06 Tournoi International de Guerlédan - Complexe J. Villeneuve
- **23/06** Fête de l'école Groupe scolaire Le Petit Prince
- **28/06** Collecte Emmaüs 32 rue R. Guitton
- **29/06** Collecte de sang Amicale des donneurs de sang Salle des fêtes

- 30/06 Kermesse Ecole Sainte Anne
- **30/06 -** Bus des métiers Parking du Bourgneuf - 14h à 17h
- Agenda de la médiathèque et du cinéma en page 5.

COMMUNICATION

Une info, un événement à faire paraître? Merci de nous transmettre vos actualités par mail à :

contact@mairie-merdrignac.fr

02 96 28 41 11 | contact@mairie-merdrignac.fr HORAIRES : Lun, Mer, Jeu, Ven : 8h30-12h30 | 13h30-17h | Mar : 8h30-12h30 | Sam : 9h-12h





